

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 5 octobre 2021

Votation sur l'initiative sur les soins infirmiers

Substantiel, contraignant et immédiatement applicable : le contre-projet indirect est la voie directe pour renforcer les soins infirmiers

L'initiative sur les soins infirmiers est-elle nécessaire pour contrer la pénurie croissante de personnel qualifié dans le domaine des soins ou le contre-projet indirect convient-il à cette fin ? Les électeurs répondront à cette question le 28 novembre 2021 dans les urnes. Les associations Aide et soins à domicile Suisse, CURAVIVA Suisse, senesuisse et l'Association Spitex privée Suisse ASPS privilégient le contre-projet indirect car celui-ci reprend les objectifs justifiés du texte de l'initiative sur les soins infirmiers, ne fait plus l'objet de débats politiques et peut donc être mis en œuvre plus rapidement qu'en passant par la voie constitutionnelle.

Des contributions de formation d'environ un milliard de francs au total, un élargissement des compétences du personnel infirmier ainsi que la prise en compte des besoins en soins des personnes présentant des pathologies complexes et de celles qui nécessitent des soins palliatifs sont les mesures essentielles et substantielles au moyen desquelles le Parlement entend renforcer les soins et remédier à la pénurie croissante de personnel. Avec le contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers, les Chambres fédérales ont adopté au printemps 2021 un texte correspondant qui pourrait être rapidement mis en œuvre.

C'est toutefois le 28 novembre que l'on saura si la mise en œuvre peut réellement être entreprise, lorsque le peuple se prononcera sur l'initiative sur les soins infirmiers. Du point de vue des associations de prestataires CURAVIVA Suisse, Aide et soins à domicile Suisse, senesuisse et ASPS, cette votation comporte des risques : en cas de oui, le renforcement des soins infirmiers serait certes inscrit dans la Constitution, mais les acquis du contre-projet indirect mentionnés plus haut seraient remis en cause. Ceux-ci devraient en effet être renégociés lors des débats parlementaires, et l'issue serait incertaine. En outre, la résolution de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée serait retardée ; des années pourraient s'écouler avant qu'une proposition de mise en œuvre ne soit présentée. Or, il est urgent d'agir, comme le confirme le rapport national sur le personnel de santé récemment publié par la CDS et OdASanté, qui prévoit toujours une nette pénurie de personnel infirmier d'ici 2029.

Au vu de ces perspectives, même si elles partagent les objectifs du comité d'initiative, les quatre associations donnent clairement la préférence au contre-projet indirect, car il permet de

renforcer les soins infirmiers tout en se limitant aux éléments qui doivent être fixés au niveau fédéral. Le contre-projet indirect est substantiel et les mesures qui y sont inscrites sont contraignantes et applicables immédiatement. Du point de vue des quatre associations, il représente donc la voie directe pour renforcer les soins infirmiers. Le contre-projet sera adopté en cas de rejet de l'initiative, mais balayé si elle est approuvée.

Les quatre associations reconnaissent et apprécient :

- la revendication légitime de l'initiative visant à renforcer les soins infirmiers ;
- les demandes justifiées de l'initiative, qui n'ont certes pas leur place dans la Constitution fédérale, mais qui doivent être mises en œuvre le plus rapidement possible.

Liens complémentaires :

- [Rapport national sur le personnel de santé](#) CDS/OdaSanté.
- Initiative parlementaire 19.401 « Pour un renforcement des soins infirmiers, une sécurité des patients accrue et une meilleure qualité des soins » (contre-projet indirect) : [texte soumis au vote final](#)

Contacts :

CURAVIVA Suisse

Daniel Höchli, directeur, tél. 031 385 33 48, e-mail : media@curaviva.ch

Aide et soins à domicile Suisse

Marianne Pfister, directrice, tél. 031 381 22 81, e-mail : kommunikation@spitex.ch

senesuisse

Christian Streit, directeur, tél. 031 911 20 00, e-mail : chstreit@senesuisse.ch

ASPS – Association Spitex privée Suisse

Marcel Durst, directeur, téléphone : 031 370 76 86 ou 079 300 73 59, e-mail : marcel.durst@spitexprivée.swiss

CURAVIVA Suisse est l'association de branche des institutions au service des personnes ayant besoin de soutien. En tant qu'association nationale, CURAVIVA Suisse défend les intérêts et les positions de ses membres au niveau fédéral, soit plus de 2'600 institutions sociales destinées aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux enfants et adolescents. En apportant un soutien actif à ses institutions membres, CURAVIVA Suisse s'engage à créer les meilleures conditions possibles pour leurs collaborateurs et, ainsi, à permettre une qualité de vie élevée de leurs résidents. www.curaviva.ch

Aide et soins à domicile Suisse : l'association faitière nationale compte 24 associations cantonales auxquelles les 500 organisations d'Aide et soins à domicile sont affiliées. Presque 40'000 collaboratrices et collaborateurs soignent et prennent en charge chaque année plus de 312'000 clientes et clients et leur permettent ainsi de

continuer à vivre dans leur environnement familial. Autour de 80% de l'ensemble de la clientèle d'aide et de soins à domicile sont pris en charge par des structures à but non lucratif. www.aide-soins-domicile.ch

senesuisse représente les intérêts de plus de 400 établissements dans le domaine des soins de longue durée. En notre qualité d'association intervenant dans la prise en charge des personnes âgées, nous nous engageons pour la qualité de l'assistance et la grande diversité des offres. En tant que pays aisé, nous devrions offrir des soins, une prise en charge et une infrastructure de la meilleure qualité qui soit aux personnes âgées. www.senesuisse.ch

L'**Association Spitex privée Suisse ASPS** est l'association de branche des organisations Spitex privées. Elle compte 275 membres qui emploient plus de 13'000 collaborateurs dans toute la Suisse. Sa part de marché dans les soins infirmiers varie entre 10 et 45 % selon la région. Les organisations privées intègrent la dimension relationnelle aux soins. Chaque jour, c'est la même personne qui vient à la même heure s'occuper des clientes et des clients. spitexprivee.swiss